

FORME D'AVANT-CONTRAT	OFFRE D'ACHAT OU DE VENTE	PROMESSE UNILATERALE DE VENTE	PROMESSE SYNALLAGMATIQUE DE VENTE
Nature	Acte unilatéral ne créant aucun lien de droit	Acte unilatéral créant un rapport juridique entre le promettant et le bénéficiaire	Acte synallagmatique réalisant une « véritable vente »
Effets	Seul l'offrant est engagé	Seul le promettant est tenu de vendre Le bénéficiaire est libre d'accepter	Le promettant est tenu de vendre Le bénéficiaire est obligé d'acheter
Rétractation	OUI (<i>tant qu'une acceptation n'est pas intervenue</i>)	NON	NON
Vente parfaite	Lorsque l'offre est acceptée	Lorsque le bénéficiaire accepte	Réalisée